

CONTEXTE OPERATIONNEL

Le Mercredi 15 MARS 2017 à 15 h 05, le CODIS 34 reçoit un appel pour un feu de VL toute carburation. L'intervention se situe sur l'autoroute A75 direction Millau PK258 voie EST, après la sortie Roquelore St Félix de l'Héras.

La circulation sur la voie concernée est stoppée par la gendarmerie et la DIR présentes sur les lieux. La circulation voie 2 (sens Millau-Montpellier) est toujours active.



Opel Vivaro version essence (Belge), motorisation non proposée en France

Réservoir 200l



Moyens engagés :

- 1 FPT (CIS Lodève)
- 1 CCF (CIS Caylar) demandé par FPT
- 1 Chef de Groupe (CIS Caylar) demandé par FPT
- 1 CCGC (CIS Caylar) demandé par FPT

Autres services : GN, DIR

Situation à l'arrivée des secours :

- Feu de véhicule utilitaire généralisé
- Le réservoir de 200 litres de GPLc du véhicule en feu a explosé avant l'arrivée des secours (scène filmé par un témoin) malgré la présence d'une torchère de décompression
- Propagation du feu à la végétation par projection d'éléments de la voiture jusqu'à 200 mètres
- Bouchon important

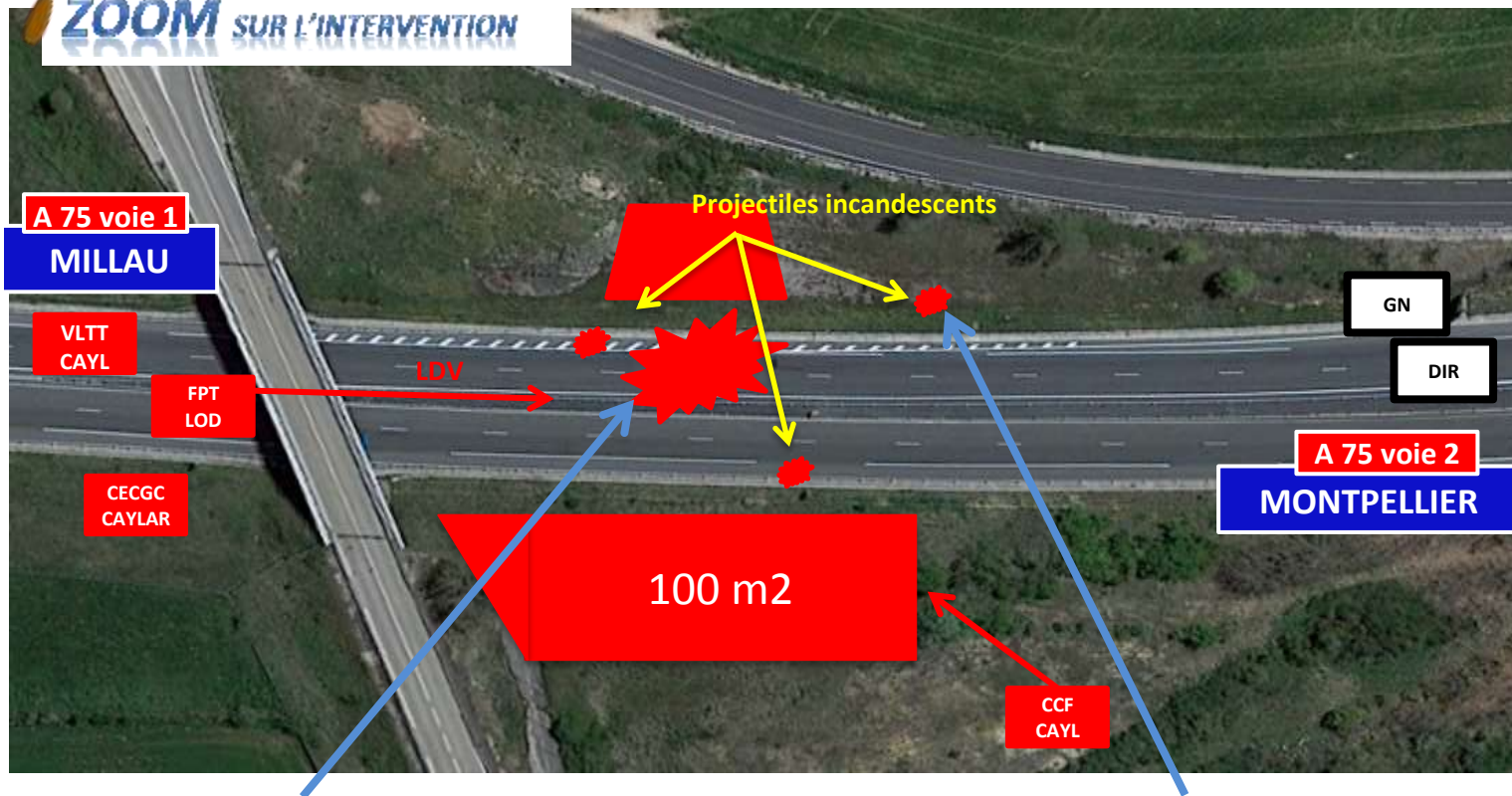
Risques et Dangers :

- Risque thermique
- Risque d'accident lié à la circulation sur les voies inverses pour atteindre le feu de végétaux
- Risque de sur accident
- Propagation de l'incendie à la végétation en bordure d'autoroute

Créé le 19/7/2017	Ltn A-P FINART- Adj. CARAUD
Validation Chef GAO	Lcl G VIRIGLIO



ZOOM SUR L'INTERVENTION



VEHICULE



SOUPAPE

Techniques opérationnelles:

- Protocole VEA avec mise en œuvre d'une LDV directement sur engin, personnels sous ARI capelé
- Périmètre de sécurité 50 m et arrêt de la circulation par la GN et la DIR sur l'A75 voie concernée
- Extinction du feu de végétation au moyen du CCF

ELEMENTS FAVORABLES

- ✓ Voie concerné fermée
- ✓ BLEVE du réservoir avant l'arrivée des secours
- ✓ Bonne réaction du chef d'agrès FPT qui, en l'absence d'information sur le mode de carburation, a rappelé, pendant le transit, les règles à appliquer à ses personnels face à un feu de véhicules « VEA »
- ✓ Bonne anticipation du chef d'agrès qui complète le train de départ
- ✓ Bonne réaction des personnels
- ✓ Personnels en tenue
- ✓ Absence de vent

ELEMENTS PERFECTIBLES

- ✓ Coupure de la circulation voie 1 qui a entraîné une difficulté pour le transit des secours
- ✓ Absence de balisage voie 2 durant l'opération d'extinction du CCF
- ✓ Propagation à la végétation suite à l'explosion du réservoir et la projection d'objet incandescents
- ✓ Manque d'information pour les secours en transit
- ✓ Pas de notion d'explosion pendant le transit des secours
- ✓ Manque de communication interservices sur le chantier
- ✓ Les voies de circulations opposées n'ont pas été coupées durant toute l'intervention

CE QU'IL FAUT RETENIR

- ✓ S'attacher à obtenir la nature de la carburation dès le départ auprès du CODIS
- ✓ Appliquer un zonage opérationnel avec une zone d'exclusion de 50 mètres mini. (projection d'objet incandescent à 200 mètres)
- ✓ Connaître la NOD sur les feux de véhicules à énergie alternative (VEA)
- ✓ Dans le doute, sur le mode de carburation respecter un engagement des personnels ¾ avant ou utiliser un écran physique (naturel ou structurel)
- ✓ Ne pas négliger le risque d'explosion même en présence d'une torchère de décompression
- ✓ Améliorer le travail interservices (communication, connaissances des missions, etc.)
- ✓ Attacher une vigilance particulière aux véhicules utilitaires, camping-car, van aménagés et caravanes qui sont susceptibles de transporter des bouteilles de gaz de type GPL lors de la reconnaissance
- ✓ Lorsque la nature de la carburation n'est pas connue, l'opérateur CTA doit, dans la mesure où il dispose de l'immatriculation, contacter le CIC ou le COG pour obtenir ces éléments



Note de doctrine opérationnelle (NDO) de la DGSCGC sur les interventions d'urgence sur les véhicules (IUV)

Vidéo du déclenchement des torchères de décompression et du BLEVE



Note opérationnelle départementale (NOD) sur les feux de véhicules à énergie alternative (VEA)

PEX04